



Le Canard Encaussais



Décembre 2023



Coordonnées de la Mairie :

Adresse : 5 au Levant du Village, 32430 Encausse

Téléphone : 05.62.65.70.56

Adresse mail : marie.encausse@wanadoo.fr

Site internet : www.encausse32.fr

Facebook : @encausse32

Horaires d'ouverture au public :

Secrétariat : lundi 8h30-12h et mercredi 8h30-13h

Permanence du Maire : samedi matin sur rendez-vous

Services d'urgences :

Pompier 18, Gendarmerie 17, SAMU 15, Urgences avec le portable 112



Edito du Maire

Encaussaises, Encaussais,

L'année 2023 se termine sur une situation mondiale bien triste. Nous espérons 2024 plus paisible avec la fin des guerres et une météo plus calme.

A l'échelle de notre village, hormis des travaux d'entretien et des travaux de mise en sécurité, nous sommes encore sur le projet du lotissement qui en est au stade du cahier des charges. D'autres travaux sont en cours : entrée de chemins, une partie des trottoirs et les évacuations des eaux pluviales.

Vous pouvez lire un article dans notre bulletin municipal sur les nouveaux règlements d'urbanisme.

Je félicite le Conseil Municipal des Jeunes qui prend son rôle très au sérieux. Ces jeunes ont déjà fait des travaux de jardinage et proposent beaucoup de sujets intéressants. Bravo et bonne continuation.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrés d'Encausse, sans oublier les nouveaux nés, Mattéo, Valentine, Lucie et Jade. Félicitations aux parents.

Enfin, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une excellente année 2024.

Bonne lecture de votre « Canard Encaussais ».

A bientôt,

Eliane Marsiglio



Réalisations



Travaux et chantiers en cours

- Travaux salle des Fêtes réalisés à la demande de la commission de sécurité coût 3942€.
- Sécurisation de l'entrée de l'église suite à une dégradation du plâtre, cloison et voûte 2023€.

- Installation d'un portail et portillon au logement communal est en cours.



- Géolocalisation : suite à la loi "3DS" (obligation légale) le conseil municipal a renommé les routes, impasses et rues de la commune afin de mettre en place la géolocalisation. Les numéros ont été calculés sur la base de l'adresse nationale. Cette géolocalisation facilite le repérage des habitations lors d'un service d'urgence ou de livraisons. Cette mise à jour est en cours. Coût 9410€, subvention 1568€.
- Coupe et taille de végétaux aux cimetières, city parc et logement communal.
- Destruction d'un nid de frelons asiatiques au city stade par l'entreprise "les frelons de la save".
- Réparation d'une fuite d'eau sur la réserve incendie du city stade.

- Investissement :

- Projet de remplacement de la tondeuse à gazon.



Communication

- Fibre optique : une grande partie du village, les routes de Caubiac et Cadours sont éligibles au branchement. Les autres zones sont en cours de travaux. Fin des travaux prévue fin mars 2024
- Référent Alerte : nous avons effectué une mise à jour de la liste des référents alertes.

Nous vous rappelons que la page Facebook de notre commune est toujours active. (lien : www.facebook.com/encausse32)

Afin de limiter la consommation de papier pour ceux et celles qui le souhaitent, vous pouvez recevoir la version numérique du journal et les informations communales en nous transmettant votre adresse mail soit au secrétariat de la mairie ou par courriel (mairie.encausse@orange.fr)



Environnement

● Matinée citoyenne

Une matinée citoyenne a été organisée avec le Conseil Municipal des Jeunes le 12 mars dernier, dans l'objectif de nettoyer le centre du village et d'effectuer des plantations. Après un petit déjeuner offert par la commune pour se réchauffer, plusieurs habitants sont venus participer à ces travaux :

- plusieurs sacs de déchets ont été collectés,
- l'espace public entre l'école et la mairie a été nettoyé,
- des plantations ont été faites sur et le long du rond-point et sur

le talus en bas du monument aux morts.

Un repas partagé a ensuite pris entre les participants. D'autres opérations similaires seront programmées.



● Tempête de juillet 2023

Suite à la tempête de juillet 2023, un grand nombre d'habitants s'est mobilisé pour aider au nettoyage et à l'évacuation des branches et arbres tombés.

Merci pour cet élan de solidarité !

● Rappels

- Les horaires d'ouverture de la déchèterie de THOUX- SAINT-CRICQ sont du lundi au vendredi de 14H à 17H et le samedi de 9H à 12H
- Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.
- Le dépôt de gravats et de végétaux est interdit sur le terrain communal. Cet espace n'est réservé qu'à la mairie. Pour ce manque de civisme, il est rappelé à toute personne les articles de loi suivants : code pénal art. R632-1(V) et code pénal art. R635- 8(V).
- Il est interdit de stationner sur les chemins ruraux de promenade afin de laisser le passage aux promeneurs et aux engins agricoles.
- Ne pas stationner de façon sauvage sur les espaces communaux afin que les piétons, notamment les enfants, puissent être en sécurité sur ces zones.
- Ne pas déposer de pots de fleurs ou de jardinières sur les zones communales afin que les piétons puissent être en sécurité sur ces zones.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables : 8H30 à 12H et 14H30 à 19H30
 - les samedis : de 9H à 12H et de 15H à 19H
 - les dimanches et jours fériés : 10H à 12H
- Au-delà de ce règlement, nous savons que nous pouvons compter sur votre civisme, mais également établir une relation de « bon voisinage » pour traiter ce sujet.
- Toute intervention de modification de votre terrain et/ou de votre habitation, vous avez l'obligation de déposer une déclaration de travaux en mairie. Selon la nature des travaux, une demande d'autorisation sera nécessaire.
- Pour les habitants faisant des travaux avec permis de construire, il est obligatoire d'apposer un panneau indiquant la nature des travaux avec le numéro de permis, la date de début et de fin de chantier.
- Respecter les limitations de vitesse partout dans le village, ainsi que le stationnement autour de l'école.



Infos Mairie

Urbanisme

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui consiste à établir les grandes lignes directrices de l'aménagement de notre territoire, en ce qui nous concerne à l'échelle de la quasi-totalité du département du Gers.

La loi Climat et Résilience impose de réduire les zones constructibles afin de limiter la consommation des terres agricoles et des espaces naturels, avec l'objectif « ZAN » (zéro artificialisation nette). Ces objectifs doivent être intégrés dans les documents d'urbanisme, comme le SCOT.

Ces règlements datent d'avril 2023 pour le premier et d'août 2021 pour le second.

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), entré en vigueur en février 2020, doit être mis en conformité avec le SCOT, c'est une obligation légale pour la mairie.

Dans ce cadre, ne seront acceptées à la construction que les maisons dont la déclaration de début des travaux remonte à avant le 1er janvier 2021.

Pour ce qui est des hangars agricoles et des extensions sur un terrain constructible, ils ne rentrent pour l'instant pas dans le cadre de ces restrictions.

Pour les projets en cours, il faut attendre les prochaines réunions de la CCBL, il pourra y avoir un repartage de ces surfaces entre nos communes. Nous saurons à ce moment-là de combien nous disposons .

Ecole d'Encausse

L'école primaire de la commune a effectué une rentrée avec environ 80 élèves répartis dans 4 classes.

Le projet de bilinguisme français-occitan s'est concrétisé à l'école maternelle de Monbrun, avec une classe de grande section avec 17 élèves suivant les enseignements bilingues français-occitan.

Cet enseignement bilingue devrait être mis en œuvre à l'école d'Encausse à la rentrée de septembre 2024.

La mairie d'Encausse a acheté auprès de l'Association des Parents d'Elèves (APE) Monbrun- Encausse des boîtes de chocolats offertes aux personnes les plus âgées de notre commune, contribuant ainsi au fonctionnement de l'association œuvrant pour les enfants des écoles.

La mairie verse une subvention exceptionnelle à l'école pour le voyage scolaire de 18€ par enfant d'Encausse.

Conseil Municipal des Jeunes d'Encausse

Bonjour,

Elus depuis maintenant un peu plus d'un an au Conseil Municipal des Jeunes d'Encausse, nous avons pour objectif d'améliorer notre beau village.

Nous avons tout d'abord voulu recréer du lien entre les différentes générations, notamment en sollicitant l'aide des personnes âgées résidant depuis longtemps dans le village, en leur demandant photos et témoignages afin de retracer l'histoire d'Encausse. Avec ce que nous aurons recueilli, nous souhaitons réaliser une petite exposition pour en faire profiter petits et grands.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre nous ont aussi permis de renforcer nos relations avec la population et de faire notre devoir de mémoire avec le dépôt de gerbes, le port du drapeau ou encore la lecture de texte.

Par ailleurs, au cours de l'année, nous avons nettoyé l'ensemble du centre du village, aidés de nombreux habitants bénévoles et investis, dont un grand nombre d'enfants. Cette activité leur a été particulièrement bénéfique car ils ont pris conscience de l'importance de la protection de notre environnement. La quantité de déchets récoltés au cours de cette journée citoyenne était relativement raisonnable par rapport à la taille de notre village.



En outre, nous avons repéré un espace ombragé sur le chemin de Bardère que nous voudrions aménager avec principalement bancs et tables en bois. Parmi nos autres idées relatives au chemin de Bardère, nous aimerions installer des nichoirs et des écriteaux portant le nom des plantes pour renseigner les promeneurs.

Enfin, dans l'attente de la réalisation de ces beaux projets, nous avons décoré notre village en plantant tulipes, narcisses et jonquilles.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes !

Joyeux Noël !

Le Conseil Municipal des Jeunes : Julie, Chloé, Clémence, Mathilde, Sylvain, Max et Baptiste

Actions sociales

- **Association Arcolan Cologne Espace Familial et Social** : Lieu-dit Buguet route d'Ardizas 32430 Cologne, 05-62-05-13-61

Tous les premiers lundis du mois, l'association Arcolan propose une pause café itinérante sur le village sous l'abris-bus. L'objectif est de proposer un moment convivial pour échanger, se renseigner, discuter.

- **Service d'aide et d'accompagnement à domicile et portage de repas à domicile** : 7 jours sur 7 contact CIAS : 05-62-06-98-97

- **Tremplin Santé** : le CIAS propose aux habitants du territoire porteurs de pathologies chroniques des séances gratuites d'activité physique adaptée et des ateliers sur l'alimentation équilibrée. Contacter Marlène Bigard : 06-08-33-16-48

- **Distributeur de pains et viennoiseries** : Celui-ci a été retiré par le boulanger en raison de ventes insuffisantes. Pour la commune, cela n'a eu aucun impact financier car il s'agissait d'une mise à disposition.

Le mot des associations

Le comité des fêtes

Chères Encaussaises, chers Encaussais,

Le comité des fêtes vous remercie pour vos participations aux diverses manifestations que nous vous avons proposées tout au long de l'année 2023. Nous avons été ravis de vous y retrouver !

Nous vous convions à l'assemblée générale de notre association le samedi 3 février 2024, à 18h00 à la salle des fêtes.

Lors de cette assemblée générale, le président ainsi que le trésorier démissionneront de leurs fonctions. C'est pourquoi l'assemblée générale prochaine sera l'occasion pour les volontaires de se manifester afin de permettre une continuité des manifestations festives et conviviales dans notre village.

Lors de cette AG, l'ancien bureau vous présentera un bilan rapide de l'année 2023 et nous partagerons bien sûr le verre de l'amitié.

La pétanque

Je remercie tous les participants de cette année 2023. Nous avons le terrain, les WC, le cabanon, il est dommage à part 1 ou 2 personnes, de ne voir aucun habitant de la commune pour les entraînements. Nous repartirons pour l'année 2024 et nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

L'équipe de la pétanque



Evénements

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Une gerbe a été déposée à l'issue de la commémoration au monument aux morts avec un discours, suivi d'un apéritif offert par la municipalité. Merci pour votre participation à ces commémorations.



Dates à retenir

- Voeux du maire : dimanche 21 janvier 2024 après midi avec goûter à 16h
- Cérémonie du 8 mai
- Fête Locale
- Cérémonie du 18 juin au monument aux morts
- Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts
- Journée Citoyenne : date à déterminer

Naissances 2023

- Mattéo, Alberto, Maurice BARROS DE SAMENDES le 18 Juillet 2023
- Valentine, André, Margot BAUVAIS SAGANSAN le 18 Aout 2023
- Lucie LAGRAVERE GARROS le 2 Decembre 2023
- Jade, Luna DE CARVALHO le 28 Decembre 2023

Décès 2023

- Robert RETHORE le 27 décembre 2022
- Raymond SERNIGUET le 9 janvier 2023
- Eliane PENA le 21 novembre 2023
- Philippe BEGUE le 25 novembre 2023



Les professionnels d'Encausse

Les artisans, assistantes maternelles, commerces et services

Activités	Noms	Lieu-dit	Tél	Email	Site
Alimentation canine et féline	GARCIA David	Lardenne	06.83.05.44.84	accroc.nutrition@orange.fr	
Artisan créateur	BRASSART Guillaume	Barcelone	06.78.72.76.27		
Assistante maternelle	BARRERE Sylvie	En Sauset	06.62.65.79.86		
Assistante maternelle	RAUTUREAU Marine	Au Levant du Village	06.68.21.51.05	marine.rautureau@gmail.com	
Bien être et beauté	HERON Brigitte	Pradère	06.75.84.29.17	brigitte-heron@gmail.com	
Charpentier	KRAMER Marcel	Village			
Commerce de céréales	VAL DE GASCOGNE	La Boubée	05.62.65.70.30		
Plomberie, électricité, chauffage	BOULET Fabien	Laborie	06.09.12.30.06		
Elevage pur sang Lusitaniens	ROQUES Laetitia	Pradel	06.88.08.81.83		evagelroques.wixsite.com/lusitaniens
Elevage de daims guide de chasse	GUYON Cédric	Teulères	06.75.61.92.85		
Elevage d'ovins vente directe	BIRELLO Pascal		06.99.87.25.59		
Infirmière libérale	CERVANTES Françoise	Vignettes	06.35.94.16.70		
Informatique (pour etps)	MANAS Dominique	Empyhaure	06.69.75.10.11		www.vecteur.it
Kosmic (photo,graphisme,web, design)	ROQUES Laetitia	Pradel	06.88.08.81.83		www.kosmic-ir.com
Maraîchage bio	GAUTHIER Quentin	Laramet	06.84.45.00.36		
Pension canine	MONGE Jérôme	Soulan de la Besque	05.62.65.77.70		
Prothésiste ongulaire & coiffure à domicile	Lemon Nails		07.80.32.66.42		Instagram : lemonnails2021 Facebook : LemonNail
Caps Secrétariat et Coaching	DAUGA Anastasia	En Guillot	06.77.56.08.15		
Services aux cultures	PEDRICO Jean Philippe	A Plaisance	06.16.13.27.65		
Terrassement	DANEZAN Yannick	Siricous	06.79.09.53.90		
Terrassement	DELUPPE Bernard	La Boubée	05.62.65.70.64		
Terrassement auto entrepreneur	BARRERE Alain	En Sauset	06.81.83.02.21		
Terrassement, assainissement	LOISEL Antony	Ste Agathe	06.30.98.55.43	a.loisel@gmail.com	
Terrassement	DANEZAN Yannick		06.79.09.53.90		
VDV services 32, électricité générale,terrassement,bricolage	VAN DE VONDELLE Laurent		06.87.36.19.28		

ADRESSES

Services associatifs de la commune :

Comité des fêtes : 07 78 26 70 95
 Les arts du Levant : 06.80.67.12.75
 La pétanque Encaussaise : 06.12.28.85.47
 Les parents d'élèves : Fabien VIGUIE 06.83.68.57.73

Services techniques :

GDF : 05.62.63.43.33 (Urgences)
 Les Eaux de la Barousse 05.62.62.55.99
 France Telecom : 1014
 Ordures ménagères (SITCOM) : 05.62.06.76.68

Services Administratifs :

Infos communalité CCBL : 05.62.06.84.67
 APE Encausse-Monbrun : 06.21.53.41.78
 Ecole/ALAE Monbrun : 05.62.65.72.62
 Ecole d'Encausse : 05.62.65.74.94
 ALAE Encausse : 05.62.05.20.47
 Centre de loisirs de Cologne : 05.62.06.74.78
 ARCOLAN : 05.62.05.13.61
 Infos numéro vert social : 0800.32.31.30



Le Canard Encaussais 

ENEDIS : 09.72.67.50.32

Le bulletin de notre Village